CAPA (Agricultures des régions chaudes)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

E4 - Capacité professionnelle CP4 selon la configuration A, B ou C choisie (élevages - élevage et production végétale - végétaux) - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://capaarc.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-arc — Capacité professionnelle CP4 selon la configuration A, B ou C choisie (élevages / élevage et production végétale / végétaux)

Sujet blanc FormaV — CAPa Agricultures des régions chaudes — E4 / CP4

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Entraînement écrit — sujet fictif, non officiel. Ce dossier prépare à raisonner sur des situations professionnelles relevant de la CP4. Il ne remplace pas la prestation pratique ou orale prévue par les modalités applicables à la voie du candidat.

Commencez par E1, puis traitez **une seule** configuration : A, B ou C, celle qui correspond à votre configuration de préparation. Dans cette configuration, répondez aux deux études qui lui sont associées. Toutes les observations, entreprises, valeurs, consignes internes et situations de travail de ce sujet sont fictives et pédagogiques. Elles sont figées dans les documents ci-dessous ; aucun document extérieur, matériel, photo ou observation réelle n’est nécessaire.

Pour toute anomalie animale ou végétale, distinguez ce qui est directement observé d’une hypothèse. Le salarié rend compte à son responsable et suit ses consignes : aucune prescription de traitement ou de soin n’est attendue. Les calculs utilisent uniquement les formules et conventions écrites dans les documents. Les réponses peuvent être rédigées sous forme de phrases courtes, de tableau ou de calcul posé.

Document D1 — Repères de travail et modalités de l’unité

1. Périmètre de ce sujet

La CP4 dépend de la configuration choisie. En configuration A, elle porte sur la conduite des élevages ; la CP4.1 concerne des interventions et soins courants sur les animaux, et la CP4.2 leur surveillance et leur alimentation. En configuration B, la CP4 associe élevage et production végétale : la CP4.1 porte sur des interventions courantes sur les animaux et les végétaux, et la CP4.2 sur l’alimentation et la surveillance des animaux ainsi que la mise en place des végétaux. En configuration C, la CP4 concerne les végétaux : la CP4.1 porte sur l’observation et les interventions sur le végétal, et la CP4.2 sur la mise en place des végétaux.

2. Modalités à distinguer

Le référentiel décrit, pour les candidats bénéficiant du CCF, une épreuve E4 composée de deux parties indépendantes : E4.1, épreuve ponctuelle terminale, et E4.2, CCF. Pour E4.1, il décrit une épreuve orale d’explicitation de pratiques s’appuyant sur quatre fiches d’activités relatives aux deux supports. Pour les candidats hors CCF, le référentiel décrit une épreuve terminale E4 de 30 minutes, à partir de six fiches de

tâches ; deux fiches sont tirées au sort et chacune est présentée pendant cinq minutes puis questionnée pendant dix minutes. Les modalités applicables dépendent de la voie du candidat. Le présent sujet écrit n'est pas cette épreuve.

3. Consignes de raisonnement professionnel

- Appuyez-vous sur les observations consignées, et non sur une observation que vous n'avez pas faite.
- Séparez un fait observé, une interprétation possible et une décision à soumettre au responsable.
- Pour une intervention, indiquez son objectif, les précautions ou contrôles utiles, puis les éléments à noter ou à transmettre.
- Ne prescrivez pas de médicament, de produit phytopharmaceutique ou de geste invasif. En cas de doute ou d'anomalie, signalez et demandez les consignes adaptées.

4. Calculs

Les unités sont celles des documents. Pour une quantité de groupe, multipliez la quantité indiquée par animal ou par unité de surface par l'effectif correspondant. Pour les implantations végétales, les marges et positions exactes sont précisées dans chaque étude : elles déterminent le comptage. Une réserve de plants, si elle est demandée, se calcule après le nombre de plants à implanter.

Document D2 — Configuration A — atelier caprin fictif : observations et ration

Contexte pédagogique

La petite exploitation fictive « Ravine Claire » élève 18 chèvres adultes. La salariée prépare sa tournée du matin sous la responsabilité de la cheffe d'exploitation. Les consignes internes du cas sont de rester calme, de ne pas poursuivre un animal qui s'écarte, de vérifier visuellement les abreuvoirs et les mangeoires, puis de transmettre sans délai toute anomalie. Ces consignes ne constituent pas un protocole sanitaire général.

Étude A1 — observations de la tournée

À 7 h 10, les observations déjà consignées par la salariée sont les suivantes :

Repère	Observation factuelle	Contexte noté
Chèvre 17	Reste à l'écart du groupe ; n'a pas rejoint la mangeoire lors du passage ; se déplace lentement lors de son déplacement spontané.	Aucun examen clinique n'a été effectué. La cheffe d'exploitation n'est pas encore informée.
Chèvre 08	Se déplace avec le groupe et se présente à la mangeoire.	Aucun signe inhabituel relevé pendant ce bref passage.
Abreuvoir du lot	Une petite quantité de débris végétaux est visible en surface ; l'eau reste accessible.	Il faut vérifier l'état de l'abreuvoir et rendre compte de l'action réalisée.

Dans cette étude, la tâche attendue est une analyse écrite de la préparation et des décisions à prendre à partir de faits fournis. Il ne s'agit pas de réaliser une contention ou un soin sur un animal réel.

Étude A2 — alimentation et surveillance du lot

Pour cette journée, la consigne interne fictive de rationnement prévoit, par chèvre adulte et par jour, **0,80 kg de fourrage** et **0,25 kg de complément**. Pour le calcul, ces quantités sont à multiplier par l'effectif de 18 chèvres. La répartition prévue est en deux distributions identiques : une le matin et une l'après-midi. Aucun ajustement individuel n'est autorisé sans consigne de la cheffe d'exploitation.

Au relevé de 7 h 20, la mangeoire est accessible, mais une partie du fourrage de la veille est humide et tassée. Le niveau d'eau n'a pas encore été vérifié au point d'approvisionnement. Avant de distribuer la ration, l'employée doit prendre en compte ces observations, organiser son travail, contrôler ce qui peut l'être sans prendre de décision sanitaire autonome et rendre compte des anomalies. Les quantités de ration données ici sont des consignes internes fictives à l'étude, pas des recommandations générales.

Document D3 — Configuration B — élevage et parcelle de patate douce fictifs

Contexte pédagogique

La ferme fictive « Jardin des Hauts » associe un lot de 14 chèvres adultes et une petite parcelle de patate douce. Le salarié intervient sous les consignes de la responsable. Les deux études suivantes mobilisent ensemble le support animal et le support végétal ; il faut rendre compte à la responsable des anomalies et ne pas conclure à un diagnostic à partir d'un indice isolé.

Étude B1 — interventions courantes sur les animaux et les végétaux

Support	Observation fournie	Élément à vérifier ou à signaler
Animaux	La chèvre 12 reste derrière le groupe et n'approche pas la mangeoire au passage observé.	Son comportement est différent de celui du reste du lot ; aucune cause n'est établie.
Végétaux	Sur une bande de patates douces, deux plants sont couchés ; le sol est humide au toucher et des herbes concurrencent les plants.	La cause des plants couchés n'est pas déterminée ; vérifier l'état de la bande et transmettre l'observation.

La préparation écrite attendue porte sur des interventions courantes et prudentes : observer, organiser une vérification, préserver les plants et les animaux, puis transmettre. Il n'est pas demandé d'appliquer un traitement.

Étude B2 — ration du lot et mise en place des plants

Consigne interne fictive pour les chèvres : 0,65 kg de fourrage et 0,20 kg de complément par chèvre adulte et par jour. L'effectif est de 14. Les distributions sont faites en deux parts égales. Ces nombres ne sont valables que pour ce cas.

Plan de plantation entièrement fourni : la planche rectangulaire mesure 8,00 m de long sur 3,00 m de large. Les rangs sont parallèles au côté de 8,00 m. L'écartement entre rangs est de 0,75 m ; le premier et le dernier rang sont à 0,375 m des bords longs. Sur chaque rang, les plants sont espacés de 0,50 m ; le premier et le dernier plant sont à 0,25 m des extrémités. Tous les emplacements ainsi définis sont occupés par un plant. Les plants sont préparés et disposés selon la consigne de la responsable ; toute anomalie observée à la mise en place lui est signalée.

Document D4 — Configuration C — pépinière fictive : observations et implantation

Contexte pédagogique

La pépinière fictive « Les Boutures du Vent » produit des plants de basilic destinés à une petite planche de culture. Le travail est organisé sous la responsabilité de la cheffe de culture. Les données de cette étude sont des observations fournies et des consignes internes inventées pour l'entraînement. Elles ne constituent ni un diagnostic phytosanitaire ni une prescription de culture applicable à d'autres situations.

Étude C1 — observer et intervenir sur le végétal

Zone examinée	Observations consignées	Contexte
Plateau de jeunes plants, rangée 1	3 feuilles présentent un jaunissement partiel ; le substrat de ces alvéoles paraît très humide au toucher.	Le reste du plateau n'a pas été mesuré. Aucune cause n'est confirmée.
Plateau de jeunes plants, rangée 2	Les plants sont majoritairement dressés ; la surface du substrat paraît plus claire.	Aucune mesure chiffrée d'humidité n'est disponible.
Allée entre les plateaux	Présence de quelques herbes spontanées.	Les plants ne sont pas confondus avec les herbes dans les observations consignées.

La responsable demande une analyse permettant de proposer une vérification et une intervention adaptée au niveau de responsabilité d'un salarié : décrire précisément, comparer les zones, éviter de généraliser à partir de trois feuilles, préserver les plants et signaler les résultats. Aucun traitement n'est prescrit dans le dossier.

Étude C2 — mise en place des plants

La planche rectangulaire mesure **6,00 m de long sur 1,20 m de large**. Les rangs sont parallèles au côté de 6,00 m. Les rangs sont espacés de **0,30 m**, avec une marge de **0,15 m** entre chaque bord long et le rang le plus proche. Sur chaque rang, les plants sont espacés de **0,40 m**, avec une marge de **0,20 m** entre chaque extrémité de la planche et le plant le plus proche.

Les emplacements suivent ces marges et ces espacements réguliers, sans emplacement supplémentaire au-delà des premiers et derniers plants décrits. Une réserve égale à **10 % du nombre de plants à implanter** est prévue par consigne interne fictive. Pour obtenir le nombre de plants à préparer, arrondir le nombre de plants de réserve à l'entier supérieur, puis l'ajouter au nombre à implanter. Les dimensions et règles de calcul sont des conventions de ce cas seulement.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 47 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Repérer les deux parties de l'unité dans les modalités décrites

E1-Q1 · 2 point(s)

D'après D1, pour un candidat bénéficiant du CCF, indiquez la modalité décrite pour E4.1 et celle décrite pour E4.2. Ne présentez pas ce sujet écrit comme une de ces évaluations.

Ressources : D1

E1-Q2 · 2 point(s)

D’après D1, pour les candidats hors CCF, combien de fiches de tâches sont prévues, combien sont tirées au sort et quelle est la durée totale décrite pour l’épreuve E4 ?

Ressources : D1

Étude 2 — Configuration A — étude A1 : observations et interventions courantes

E2-Q1 · 2 point(s)

À partir du tableau de D2, relevez deux faits observés chez la chèvre 17, sans ajouter de diagnostic ni d’hypothèse.

Ressources : D2

E2-Q2 · 3 point(s)

Rédigez un compte rendu bref à la cheffe d’exploitation qui distingue les observations concernant la chèvre 17 de l’action attendue vis-à-vis de cette anomalie.

Ressources : D2

E2-Q3 · 2 point(s)

Pour l’abreuvoir décrit dans D2, indiquez une vérification ou intervention courante compatible avec les consignes internes, puis précisez quel résultat doit être transmis ou enregistré. N’inventez pas de protocole sanitaire.

Ressources : D2

Étude 3 — Configuration A — étude A2 : surveillance et alimentation du lot

E3-Q1 · 2 point(s)

À partir des observations de D2, relevez les deux contrôles à effectuer ou à faire effectuer avant de considérer la tournée d’alimentation terminée.

Ressources : D2

E3-Q2 · 2 point(s)

Calculez la quantité totale de fourrage prévue pour les 18 chèvres pour une journée. Présentez le calcul en kg.

Ressources : D2

E3-Q3 · 2 point(s)

Calculez la quantité de complément à distribuer au groupe lors de la distribution du matin, en tenant compte des deux distributions identiques prévues.

Ressources : D2

Étude 4 — Configuration B — étude B1 : interventions sur animaux et végétaux

E4-Q1 · 2 point(s)

Dans le tableau de D3, indiquez une observation factuelle relative à l’animal et une observation factuelle relative aux végétaux. Ne donnez pas de cause supposée.

Ressources : D3

E4-Q2 · 2 point(s)

Rédigez le message à transmettre à la responsable au sujet de la chèvre 12 : incluez le fait observé et la conduite attendue par le salarié, sans établir de diagnostic.

Ressources : D3

E4-Q3 · 3 point(s)

Pour les deux plants couchés, proposez une vérification et une intervention prudente compatibles avec D3. Expliquez pourquoi l’observation fournie ne permet pas de conclure à une cause certaine.

Ressources : D3

Étude 5 — Configuration B — étude B2 : alimentation et mise en place des végétaux

E5-Q1 · 2 point(s)

Calculez la quantité totale de fourrage prévue pour les 14 chèvres pour une journée, d’après la consigne interne de D3.

Ressources : D3

E5-Q2 · 3 point(s)

Calculez le nombre de rangs sur la planche de D3 en utilisant l’écartement et les marges indiqués. Montrez comment les positions des rangs tiennent dans la largeur de 3,00 m.

Ressources : D3

E5-Q3 · 3 point(s)

Calculez le nombre total de plants à disposer sur la planche, en utilisant les marges aux extrémités, l’espacement sur le rang et le nombre de rangs obtenu.

Ressources : D3

Étude 6 — Configuration C — étude C1 : observation et intervention sur le végétal

E6-Q1 · 2 point(s)

Citez deux observations distinctes consignées pour la rangée 1 dans D4, en gardant les formulations au niveau du constat.

Ressources : D4

E6-Q2 · 3 point(s)

Expliquez pourquoi les données de D4 ne suffisent pas à établir la cause du jaunissement. Donnez une vérification complémentaire que le salarié peut demander ou effectuer dans le cadre des consignes de la cheffe de culture.

Ressources : D4

E6-Q3 · 2 point(s)

Rédigez une transmission courte à la cheffe de culture qui compare les rangées 1 et 2 et indique l'anomalie à suivre, sans recommander de traitement.

Ressources : D4

Étude 7 — Configuration C — étude C2 : mise en place des plants

E7-Q1 · 2 point(s)

Calculez le nombre de rangs de la planche de D4, en tenant compte de la largeur, de l'écartement et des deux marges latérales.

Ressources : D4

E7-Q2 · 3 point(s)

Calculez le nombre de plants à implanter sur un rang, puis le nombre total de plants à implanter sur la planche. Utilisez les marges et espacements longitudinaux indiqués dans D4.

Ressources : D4

E7-Q3 · 3 point(s)

Calculez le nombre de plants de réserve correspondant à 10 % du total à implanter, en appliquant l'arrondi supérieur indiqué, puis le nombre total de plants à préparer.

Ressources : D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Référentiel de capa-arc